

L'invité

La révolution de la «flat tax» est une réalité en Europe qui soutient la croissance

Natasha Srdoc*

Cet été, deux membres de l'Union européenne ont introduit la «flat tax» (taux d'imposition unique), la Bulgarie en juillet et la République tchèque en août. Le nombre de pays qui ont adopté ce régime fiscal est ainsi porté à 20. Nous célébrons par ailleurs le 25e anniversaire de l'ouvrage clé sur la *Flat Tax*, écrit par Alvin Rabushka et Robert Hall de l'Institution Hoover, à l'Université Stanford, aux Etats-Unis. Cette proposition unique est incontestablement la pièce fondamentale qui a inspiré les leaders des réformes dans les pays d'Europe centrale et de l'Est. Elle les a convaincus d'adopter un système fiscal simple, neutre, transparent, efficace, un régime qui évite les distorsions de concurrence et les discriminations. La flat tax est un taux d'imposition unique, bas, «fair», qui frappe les revenus une seule fois, évite donc la double taxation, et qui est aussi proche que possible de la source.

Les investissements iront aux pays qui présentent un faible taux d'imposition et un système fiscal simple et transparent, et non aux pays avec des taux élevés

L'Estonie a été la première à adopter la flat tax en 1994 sous l'impulsion du premier ministre Mart Laar. Ensuite, la révolution de la flat tax s'est propagée au reste de la Baltique, à la Russie, la Serbie, l'Ukraine, la Slovaquie, la Roumanie et la Géorgie. La Slovaquie et la Roumanie l'ont adoptée juste avant leur adhésion à l'Union européenne.

En 2007, de nouveaux pays d'Europe orientale ont encore rejoint le club. Le 1er janvier, la Macédoine a adopté un taux unique de 12% sur les revenus des personnes et des entreprises. Elle réduira le taux à 10% en 2008. Le Monténégro a choisi un taux unique de 15% pour les personnes à compter du 1er juillet et il prévoit une diminution à 12% en 2009 et 9% en 2010. Ce pays offre le taux unique le plus bas pour les entreprises (9%).

Pour être complet, l'Albanie a mis en place un taux d'imposition unique de 10% sur les revenus des personnes à partir du 1er juillet dernier et prévoit un abaissement à 10% pour les entreprises dès le 1er janvier 2008. Le gouvernement bulgare a accepté une flat tax à 10% pour les personnes physiques et



*Cofondatrice et présidente de l'Adriatic Institute for Public Policy

morales dès le début de 2008. La République tchèque a adopté une législation qui fixe le taux à 15% pour les personnes physiques au 1er janvier prochain, puis à 12,5% en 2009 et une flat tax pour les entreprises qui descendra progressivement de 24% actuellement à 19% en 2010.

L'argument en faveur d'un taux d'imposition unique ne s'arrête pas à la promesse d'investissements directs. La flat tax porte en elle une promesse de libération des forces de croissance économique. Elle sort quantité d'activités hors de leur zone grise et les ramène au sein du marché officiel, simplifie l'administration de fiscale, accroît l'activité économique, améliore la présentation honnête des revenus. Elle réduit donc l'évasion fiscale. Les résultats démontrent l'importance de la politique fiscale en tant qu'instrument de croissance économique. En effet tous les pays qui ont adopté la flat tax témoignent d'une augmentation des revenus fiscaux dès la première année d'application.

Les 12 années d'expérience de flat tax en Estonie permettent de tirer diverses leçons et d'expliquer le succès de cette politique. L'Estonie a adopté la flat tax en 1994 avant d'abolir l'imposition du revenu des entreprises et finalement d'abaisser le taux à 22% pour les personnes physiques. Le taux de croissance économique est durablement resté à 10% et il s'est même élevé à 12% ces deux dernières années. Mart Laar a ainsi pu déclarer que le budget estonien comporte trop de recettes fiscales. Le parlement a pris ses responsabilités et décidé de laisser aux contribuables une plus grande partie du fruit de leur travail en abaissant le taux à 18% dès 2011.

La Russie pour sa part n'a pas du tout envie de remettre en cause sa flat tax. Au début de cette année, le parlement a rejeté la proposition de remplacer un taux d'imposition unique de 13% par un système de progressivité de l'impôt.

La révolution de la flat tax à l'Est met la pression sur les pays de l'Ouest européen. Immédiatement après que la Slovaquie eut introduit son taux unique de 19% pour les personnes et les entreprises, l'Autriche a décidé de réduire son taux de 34 à 25% pour les entreprises. Grâce à la concurrence fiscale entre les pays, les taux d'imposition les plus élevés des pays développés ont diminué de 20% en moyenne depuis les années 1970.

Une croissance économique supérieure et un taux de chômage inférieur dans l'ancien bloc de l'Est, grâce à la flat tax, stimulent lentement mais sûrement la croissance dans les pays occidentaux. Comme le *Wall Street Journal* l'écrivait récemment dans son éditorial (30.7), «la seule observation de

leurs trains de marchandises permet aux Européens de l'Ouest de constater le succès de leurs voisins avec leur taux d'imposition unique et bas. Au premier trimestre de cette année, trois pays de l'eurozone, à savoir la France, l'Italie et l'Allemagne, ont vendu davantage de produits aux 11 pays d'Europe centrale et orientale qu'aux Etats-Unis. La Vieille Europe a de nouveaux clients en grande partie parce que la Nouvelle Europe a adopté la bonne politique fiscale. Les deux seraient plus riches si l'Ouest prenait la flat tax plus au sérieux.»

La Vieille Europe s'accroche toujours au système d'imposition hautement progressif qui trouve ses origines en 1848. Les premiers à avoir proposé «un taux hautement et graduellement progressif» sont Karl Marx et Friedrich Engels. Ils l'ont proposé «comme une mesure par laquelle, après la première phase de la révolution, le prolétariat pourra utiliser sa suprématie politique pour arracher graduellement tout le capital aux bourgeois, pour centraliser tous les moyens de production dans les mains de l'Etat».

Cela paraît donc bien hypocrite d'insister en faveur d'une taxation graduellement et hautement progressive aujourd'hui afin d'accomplir une «plus juste redistribution du revenu de l'impôt». La raison qui appuie la réforme du système fiscal nous est expliquée par le Dr Dan Mitchell, du Cato Institute: «La flat tax se débarrasse de toutes les déductions, les vides juridiques, les crédits et exemptions. Les politiciens perdraient toute capacité à définir les gagnants et les perdants, à récompenser leurs amis et punir leurs ennemis et à utiliser le code fiscal pour imposer leurs valeurs à l'économie. Non seulement elle marque la fin d'une source majeure de corruption, mais elle soutient la croissance parce que les entreprises ne gaspillent plus leurs ressources en travail de lobbying auprès des politiciens. Elles ne prennent plus de bêtes décisions d'investissements qui ne servent qu'à obtenir un traitement fiscal plus favorable.»

La voix de Bruxelles, toujours plus assourdissante, visant une harmonisation sur le taux comme sur la base fiscale n'entend rien des réalités économiques du terrain. Elle mène ses membres par le bout du nez en cherchant une harmonisation des impôts par un relèvement du taux marginal jusqu'aux niveaux de la France, de l'Allemagne et de l'Autriche.

Après tout, les investissements iront aux pays qui présentent un faible taux d'imposition et un système fiscal simple et transparent, et non aux pays avec des taux élevés, compliqués et non transparents.

Traduction: Emmanuel Garessus.

Périscopes

Un Prix Nobel critique la politique monétaire

● Robert Lucas, Prix Nobel d'économie en 1995, prend la plume pour juger de la politique monétaire à l'aune de la crise du Subprime. Dans le *Wall Street Journal*, il explique que les deux grands piliers sur lesquels repose l'excellente performance de l'économie américaine ces dernières décennies sont à la fois la baisse du taux d'imposition marginal (politique de l'offre) et une politique monétaire de stabilité des prix. La politique de l'offre permet aux gens de

THE WALL STREET JOURNAL.

savoir qu'ils ne seront pas privés du fruit de leur travail et de leurs économies. Avec la crise du Subprime, un risque augmente, celui de solvabilité. La Fed doit donc agir comme prêteur de dernier ressort afin d'éviter un effet de contagion. Elle doit apporter la liquidité exigée. Mais Robert Lucas est plus sceptique sur la demande d'une action de la Fed motivée par des attentes sur l'inflation future. En effet, les prévisions d'inflation constituent un exercice très audacieux. «Il est trop facile de prévoir une récession et de demander une baisse des taux», écrit-il. Chaque relation de cause à effet qui anticipe le pire à partir de la crise du Subprime peut être remise en cause, à savoir une contagion sur tout le marché hypothécaire, puis la construction et l'économie. Il y a beaucoup d'éléments de stabilité dans l'économie réelle. Pas de panique: l'économie est forte!

Attention: l'Europe planifie la concurrence!

● Lorsque l'Etat demande davantage de concurrence, il faut s'inquiéter. Les propositions de la Commission européenne à propos du marché de l'énergie n'amélioreront pas la sécurité de l'approvisionnement et ne baisseront pas les tarifs de l'électricité, selon la *Neue Zürcher Zeitung*. L'UE estime que la libéralisation n'a pas eu le succès escompté. Comment la mesure-t-elle? Les 5 premières années, les prix ont baissé et, ensuite, certes ils ont augmenté, mais comme toutes les matières premières. La Commission pense maintenant que le démantèlement de groupes crée plus de concurrence. Or, selon la NZZ, si la part de marché des 5 grands groupes

augmente, ce n'est pas faute de concurrence, mais au contraire parce que celle-ci fonctionne et élimine les moins compétitifs. L'effet des propositions de Bruxelles sur les investissements sera aussi important. On peut douter que la séparation entre production et distribution accroisse les investissements. Et l'alternative, qui évoque les chemins de fer britanniques, n'est pas meilleure. Si deux sociétés sont responsables de fournir un seul service, c'est l'échec. En réalité, Bruxelles n'apporte pas plus de concurrence mais plus de réglementation.

Le jugement sur Microsoft crée un triste précédent

● Une intervention massive de l'Etat n'est légitime que si le marché ne fonctionne pas. Or dans le secteur considéré, il vit. D'ailleurs les petites et moyennes entreprises de logiciels sont les premières à se plaindre du verdict européen. Le marché vit, s'éloigne de l'ordinateur pour gagner d'autres appareils, et le pouvoir du système d'exploitation de Microsoft s'érode, selon la *Weltwoche*. La dépossession des droits de propriété de Microsoft arrive donc trop tard. Et il crée un précédent. Intel et Qualcomm sont dans le collimateur de l'Europe. Or il n'appartient pas aux devoirs de la Commission européenne de juger des parts de marché ou de placer des barrières aux échanges.

Le jugement sur Microsoft crée un triste précédent

Emmanuel Garessus

Analyse

Climat: si la Suisse choisissait la neutralité?



Pierre Veya

De très grandes entreprises comme l'assureur Swiss Re ou des banques comme HSBC ont choisi d'opter pour la neutralité climatique, soit compenser entièrement leurs émissions de gaz à effet de serre. En diminuant leur consommation et en investissant dans les pays en développement, le plus souvent dans l'assainissement d'installations peu efficaces. Ces entreprises, de plus en plus nombreuses, achètent des certificats d'émissions à des coûts raisonnables qui leur permettent d'atteindre rapidement leur objectif environnemental.

Et si la Suisse adoptait une telle politique? L'actuel Protocole de Kyoto expirera en 2012. Des négociations sont d'ores et déjà en cours pour un second protocole que les Nations unies souhaiteraient plus contraignant et étendu également aux pays en voie de développement. Dans *La Vie économique* Thomas Roth, du Secrétariat à l'économie (Seco)

plaide, avec de solides arguments, pour l'adoption du principe de la neutralité climatique. Schématiquement, il ne serait plus simplement question de limiter nos émissions de CO₂ mais de les compenser intégralement, en grande partie à l'étranger, dans les pays où les mesures d'assainissement sont les plus efficaces et les moins chères. Selon les estimations de la Fondation pour le centime climatique, une tonne de CO₂ compensée revient à 152 francs en Suisse contre 21 francs à l'étranger. Ainsi donc, le même franc investi en Inde ou en Chine permet un effet de levier sept fois plus important que le même franc dépensé en Suisse. La Suisse serait d'autant mieux placée pour le faire que sa production de gaz à effet de serre est faible en comparaison internationale. Ce qui ne veut pas dire que le mode de vie des Suisses est plus respectueux de l'environnement mais simplement que l'économie domestique est dominée par les services. Comme le rappelle très justement Thomas Roth, «des produits à forte intensité énergétique sont importés, tandis que les émissions générées lors de leur fabrication sont comptabilisées là où elles sont libérées dans l'atmosphère, c'est-à-dire à l'étranger». Selon les évaluations, la Suisse importe en réalité une

quantité importante d'émissions dites grises, qui représenteraient 75% des émissions intérieures.

Concrètement, la neutralité climatique intégrale impliquerait que tous les émetteurs de CO₂ doivent compenser leurs émissions et que la taxe CO₂ soit étendue à toutes les sources d'émissions. La taxe, une fois collectée, ne serait pas remboursée à la population, comme c'est le cas actuellement, mais servirait à financer l'achat de certificats à l'étranger. La différence entre la taxe et le prix des certificats serait répercutée sur les consommateurs finaux. Un tel mécanisme aurait l'avantage de la simplicité et permettrait d'aider efficacement les pays en développement à réduire leurs émissions, dont on sait qu'elles vont croître très rapidement durant les prochaines décennies. Le prix d'une telle politique? Selon Thomas Roth, le coût de la neutralité helvétique intégrale serait légèrement inférieur au prélevement de la taxe CO₂ telle qu'elle a été décidée. Grosso modo, elle équivaldrait à une dépense annuelle d'investissements de 1,5 à 2 milliards de francs. Bien évidemment, à très long terme, il est probable que la valeur des certificats étrangers grimperait à un niveau à partir duquel il ne sera plus rentable de les acheter, ni même envisageable

de poursuivre la neutralité intégrale mais préférable de payer la taxe CO₂ qui internaliserait alors le coût réel de la pollution.

Sur le plan diplomatique, la neutralité climatique intégrale servirait de monnaie d'échange à l'égard des pays en développement, dont on sait qu'ils ne voudront pas supporter seuls le poids de la lutte contre les gaz à effet de serre. Les fonds investis par la Suisse pourraient être considérés comme une aide et faciliteraient les transferts technologiques.

Si cette option est séduisante sur le papier, elle se heurte cependant à de sérieux obstacles politiques et mêmes éthiques. Les certificats d'émissions ont mauvaise réputation et à raison: les abus sont légion et les scandales à répétition entachent le mécanisme mis en place par la bureaucratie onusienne et européenne. Les électriciens et industriels allemands et français ont, par exemple, réalisé des profits scandaleux en achetant à bas prix des

certificats en Inde ou en Chine qui n'ont jamais eu de contreparties réelles. Certains experts parlent ouvertement d'une machine à blanchir la pollution et à engraisser les innombrables consultants qui gravitent autour des tonnes de carbone.

Mais reste l'essentiel: un mécanisme économique qui permet de lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre en suivant une courbe d'apprentissage la plus économe, en favorisant les investissements là où leur efficacité est la plus grande. D'ici la fin de l'année, la Suisse devra prendre position sur la suite à donner au protocole de Kyoto. Il est probable qu'elle demandera à adhérer au système d'échanges mis en place par Bruxelles. Un nouveau dossier de négociation bilatérale avec l'Union européenne et qui a le soutien inconditionnel des groupes industriels suisses alors même que leurs représentants à Berne militent contre la compensation du CO₂ à l'étranger...

Comparaison des marchés d'émission suisse et européen

	Sede UE	Sede CH*
Nombre d'entreprises et d'installations recensées	env. 12 000	env. 600
Droits d'émission émis annuellement	2200 millions de t. CO ₂	4 millions de t. CO ₂
Prix moyen escompté pour les droits d'émission, 2008-2012	34 CHF	70 CHF
* Les valeurs pour le marché suisse sont des prévisions		

SOURCE: AEPPI / LA VIE ECONOMIQUE

15